

ASS STPDM

455 Boulevard Jules Michelet
Externat Bon Accueil
83000 TOULON

SIRET 83816782300015

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2025			31/08/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	131 479	131 479		141
	Constructions	9 114 758	6 724 219	2 390 538	2 539 572
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	57 912	27 912	30 000	30 000
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000	
TOTAL (I)		9 305 150	6 883 611	2 421 538	2 570 713
ACTIF CIRCULANT	S'TOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	261 467		261 467	257 121
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	377 890		377 890	385 251
	Charges constatées d'avance	8 150		8 150	9 877
TOTAL (II)		648 506		648 506	652 248
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		9 953 656	6 883 611	3 070 045	3 222 961
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				1 000	1 000
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/08/2025	31/08/2024
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	789 734	789 734
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	1 145 540	1 119 557
	Résultat de l'exercice	23 642	25 984
	Total des fonds propres	1 958 917	1 935 275
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
Provisions	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	1 958 917	1 935 275
Fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTE (1)	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés	105 291	110 882
	Total des fonds dédiés	105 291	110 882
DETTE (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	999 837	1 171 461
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 999	5 343
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	1 005 836	1 176 805
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 070 045	3 222 961
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		23 642,25	25 983,75
(1) Dont à moins d'un an		193 571	177 089
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/08/2025	31/08/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	25 670	36 900
	Cotisations	190	150
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	280 000	280 000
	Total des produits d'exploitation	305 860	317 050
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	18 512	25 298
	Impôts, taxes et versements assimilés	60 989	59 470
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	189 343	215 179
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	11 431	14 841
	Total des charges d'exploitation	280 275	314 789
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	25 585	2 261
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	8 093	9 483
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	15 826	18 261
	2 - RESULTAT FINANCIER	(7 733)	(8 778)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	17 852	(6 516)
	Produits exceptionnels	200	30 000
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	200	30 000
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	5 590	2 500
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL DES PRODUITS	319 743	359 033
	TOTAL DES CHARGES	296 101	333 050
	EXCEDENT ou DEFICIT	23 642	25 984
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'association : STPDM

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total est de 3 070 045 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 319 743 euros et un total charges de 296 101 euros, dégageant ainsi un résultat de 23 642 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Terrains et aménagements : 50 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Autres informations

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice :

Aides financières et sociales

Une aide financière a été accordée par la STPDM au profit de l'AEP BON ACCUEIL dans le cadre de la convention de trésorerie entre les deux associations.

Le solde de l'avance à l'AEP BON ACCUEIL au 31/08/2025 est de 261 467€.

L'aide sociale pour les familles en difficulté s'élève à 11 431.08 € à la clôture de l'exercice contre 14 841.17 € à la clôture de l'exercice précédent.

Fonds dédiés

La STPDM a reçu au cours de l'exercice 2022/2023, un don privé de 50 000 € dédié par la volonté du donateur à la création d'un préau sur la cour de l'école.

Cette somme a donc été affectée en fonds dédiés et fait l'objet d'une reprise sur la durée d'amortissement du préau sur 20 ans.

La STPDM a reçu au cours de l'exercice 2023/2024, un don privé de 65 000 € dédié par la volonté du donateur à la rénovation de classes.

Cette somme a donc été affectée en fonds dédiés et fera l'objet d'une reprise sur la durée d'amortissement au fur à mesure des travaux.

Une première classe a été refaite pour 7 200€ au 01 septembre 2024.

La somme de 30 731 € a été dépensée sur l'exercice 2024/2025 pour la rénovation de classes.

Il reste la somme de 27 069 € à engager au 31/08/2025.

Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

31/08/2023

Nombre de mois de la période	12	12	12
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	(79 501)	(84 768)	(91 093)
+ Transferts de charges (d'exploitation)			
+ Autres produits (d'exploitation)	305 860	317 050	308 820
- Autres charges (d'exploitation)	11 431	14 841	12 774
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	8 093	9 483	2 517
- Charges financières	15 826	18 261	21 317
+ Produits exceptionnels	200	30 000	
- Charges exceptionnelles			1 311
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	207 395	238 663	184 842

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	131 479					131 479
	Constructions sur sol propre	6 737 192		40 168			6 777 360
	sur sol d'autrui						
	instal. agenc't aménagement	2 337 398					2 337 398
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	26 107					26 107
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 805					31 805
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 263 982		40 168			9 304 150
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 000					1 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000					1 000
TOTAL		9 264 982		40 168			9 305 150

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains	131 338	141		131 479
	Constructions sur sol propre	4 292 983	161 797		4 454 780
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	2 242 035	27 404		2 269 439
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	26 107			26 107
	Matériel de bureau, mobilier	1 805			1 805
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 694 269	189 343		6 883 611
TOTAL		6 694 269	189 343		6 883 611

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 000	1 000	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
CREANCES	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	261 467	261 467	
	Charges constatées d'avance	8 150	8 150	
	TOTAL DES CREANCES	270 617	270 617	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	999 837	187 571	708 881	103 385
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 999	5 999		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
DETTES	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 005 836	193 571	708 881	103 385
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		187 450			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/08/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			8 150	8 150
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				8 150

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/08/2025
Total des produits exceptionnels		200
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		200
LIBERALITE RECUE	200	
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		200

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	713 510			713 510
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	76 225			76 225
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 119 557	25 984		1 145 540
Résultat de l'exercice	25 984	23 642	25 984	23 642
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 935 275	49 626	25 984	1 958 917

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**

Engagement financiers

Engagements reçus :

- Caution Fondation de la Navarre (Prêt du stade) : 1 500 000 €

Soit un total de cautions reçus de **1 500 000 €**

Annexe libre 2

Etat exprimé en **euros**

Suivi des fonds dédiés

Ressources	Valeur	Cumul	Reprise	Cumul	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Don pour la construction d'un préau	50 000	45 882	2 500	43 382	
Don pour la rénovation de classe	65 000		3 090	61 910	27 069
TOTAL	115 000	45 882	5 590	105 292	27 069

ASSOCIATION S.T.P.D.M.
**« SOCIETE TOULONNAISE DE PATRONAGE
CONTRE LE DANGER MORAL »**

**455 Boulevard Jules MICHELET
83000 TOULON**

**SIRET : 838 167 823 00015
RNA : W832013819**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025



Frédéric DE ANGELIS
Auditeur légal
Commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence
Expert-comptable diplômé
Licencié ès Sciences Economiques
Diplômé d'Etudes Supérieures en Management
de l'Université de Toulon et du Var

F.D.A.
S.A.R.L. au capital de 2 000 €
Société de commissaires aux comptes
inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

ASSOCIATION S.T.P.D.M.

**SOCIETE TOULONNAISE DE PATRONAGE
CONTRE LE DANGER MORAL**

**455, boulevard Jules Michelet
BP 1414
83056 TOULON CEDEX**

**SIRET : 838 167 823 00015
RNA : W832013819**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE DU 1/09/2024 AU 31/08/2025**

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « SOCIETE TOULONNAISE DE PATRONAGE CONTRE LE DANGER MORAL » relatifs à l'exercice clos le 31/08/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « SOCIETE TOULONNAISE DE PATRONAGE CONTRE LE DANGER MORAL » à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Conformément au paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe comptable :

- Une aide financière a été accordée au profit de l'AEP BON ACCUEIL dans le cadre de la convention de trésorerie entre les deux associations. Le solde de l'avance s'élève à 261 467 euros à la clôture de l'exercice.
- L'aide sociale pour les familles en difficulté s'élève à 11 431 € à la clôture de l'exercice contre 14 841 euros à la clôture de l'exercice précédent.
- Les fonds dédiés ont été utilisés conformément à leur affectation et font l'objet d'une reprise sur la durée d'amortissement des investissements au fur et à mesure des travaux.

Nos travaux ont consisté à apprécier la validité des informations fournies aux regard des documents qui les sous-tendent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association « SOCIETE TOULONNAISE DE PATRONAGE CONTRE LE DANGER MORAL » à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

 2

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Toulon, le 28 novembre 2025

Pour la SARL FDA
Frédéric DE ANGELIS
Commissaire aux comptes



ASS STPDM

455 Boulevard Jules Michelet
Externat Bon Accueil
83000 TOULON

SIRET 83816782300015

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2025			31/08/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	131 479	131 479		141
	Constructions	9 114 758	6 724 219	2 390 538	2 539 572
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	57 912	27 912	30 000	30 000
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000	
TOTAL (I)		9 305 150	6 883 611	2 421 538	2 570 713
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	261 467		261 467	257 121
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	377 890		377 890	385 251	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 150		8 150	9 877
	TOTAL (II)	648 506		648 506	652 248
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		9 953 656	6 883 611	3 070 045	3 222 961
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				1 000	1 000
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/08/2025	31/08/2024
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	789 734	789 734
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	1 145 540	1 119 557
	Résultat de l'exercice	23 642	25 984
	Total des fonds propres	1 958 917	1 935 275
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Provisions	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	1 958 917	1 935 275
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés	105 291	110 882
	Total des fonds dédiés	105 291	110 882
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	999 837	1 171 461
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 999	5 343
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
ENGAGEMENTS DONNES	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	1 005 836	1 176 805
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 070 045	3 222 961
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	23 642,25	25 983,75
	(1) Dont à moins d'un an	193 571	177 089
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/08/2025	31/08/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	25 670	36 900
	Cotisations	190	150
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	280 000	280 000
	Total des produits d'exploitation	305 860	317 050
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	18 512	25 298
	Impôts, taxes et versements assimilés	60 989	59 470
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	189 343	215 179
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	11 431	14 841
	Total des charges d'exploitation	280 275	314 789
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	25 585	2 261
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	8 093	9 483
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	15 826	18 261
	2 - RESULTAT FINANCIER	(7 733)	(8 778)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	17 852	(6 516)
	Produits exceptionnels	200	30 000
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	200	30 000
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	5 590	2 500
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	319 743	359 033
	TOTAL DES CHARGES	296 101	333 050
	EXCEDENT ou DEFICIT	23 642	25 984
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'association : STPDM

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total est de 3 070 045 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 319 743 euros et un total charges de 296 101 euros, dégageant ainsi un résultat de 23 642 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,



et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Terrains et aménagements : 50 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Autres informations

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice :

Aides financières et sociales

Une aide financière a été accordée par la STPDM au profit de l'AEP BON ACCUEIL dans le cadre de la convention de trésorerie entre les deux associations.

Le solde de l'avance à l'AEP BON ACCUEIL au 31/08/2025 est de 261 467€.

L'aide sociale pour les familles en difficulté s'élève à 11 431.08 € à la clôture de l'exercice contre 14 841.17 € à la clôture de l'exercice précédent.

Fonds dédiés

La STPDM a reçu au cours de l'exercice 2022/2023, un don privé de 50 000 € dédié par la volonté du donateur à la création d'un préau sur la cour de l'école.

Cette somme a donc été affectée en fonds dédiés et fait l'objet d'une reprise sur la durée d'amortissement du préau sur 20 ans.

La STPDM a reçu au cours de l'exercice 2023/2024, un don privé de 65 000 € dédié par la volonté du donateur à la rénovation de classes.

Cette somme a donc été affectée en fonds dédiés et fera l'objet d'une reprise sur la durée d'amortissement au fur à mesure des travaux.

Une première classe a été refaite pour 7 200€ au 01 septembre 2024.

La somme de 30 731 € a été dépensée sur l'exercice 2024/2025 pour la rénovation de classes.

Il reste la somme de 27 069 € à engager au 31/08/2025.



Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

31/08/2023

Nombre de mois de la période	12	12	12
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	(79 501)	(84 768)	(91 093)
+ Transferts de charges (d'exploitation)			
+ Autres produits (d'exploitation)	305 860	317 050	308 820
- Autres charges (d'exploitation)	11 431	14 841	12 774
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	8 093	9 483	2 517
- Charges financières	15 826	18 261	21 317
+ Produits exceptionnels	200	30 000	
- Charges exceptionnelles			1 311
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	207 395	238 663	184 842



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	131 479		40 168			131 479
	Constructions sur sol propre	6 737 192					6 777 360
	sur sol d'autrui						
	instal. agenc't aménagement	2 337 398					2 337 398
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	26 107					26 107
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 805					31 805
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 263 982		40 168			9 304 150
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 000					1 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000					1 000
TOTAL		9 264 982		40 168			9 305 150

Amortissements

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains	131 338	141		131 479
	Constructions sur sol propre	4 292 983	161 797		4 454 780
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	2 242 035	27 404		2 269 439
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	26 107			26 107
	Matériel de bureau, mobilier	1 805			1 805
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 694 269	189 343		6 883 611
TOTAL		6 694 269	189 343		6 883 611



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 000	1 000	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	261 467	261 467	
	Charges constatées d'avance	8 150	8 150	
	TOTAL DES CREANCES	270 617	270 617	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				



		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	999 837	187 571	708 881	103 385
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 999	5 999		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 005 836	193 571	708 881	103 385
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		187 450			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 150	8 150
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 150



Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/08/2025
Total des produits exceptionnels		200
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		200
LIBERALITE RECUE	200	
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		200



Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	713 510			713 510
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	76 225			76 225
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 119 557	25 984		1 145 540
Résultat de l'exercice	25 984	23 642	25 984	23 642
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 935 275	49 626	25 984	1 958 917



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

Engagement financiers

Engagements reçus :

- Caution Fondation de la Navarre (Prêt du stade) : 1 500 000 €

Soit un total de cautions reçus de **1 500 000 €**



Annexe libre 2

Etat exprimé en **euros**

Suivi des fonds dédiés

Ressources	Valeur	Cumul	Reprise	Cumul	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Don pour la construction d'un préau	50 000	45 882	2 500	43 382	
Don pour la rénovation de classe	65 000		3 090	61 910	27 069
TOTAL	115 000	45 882	5 590	105 292	27 069



ASSOCIATION S.T.P.D.M.

**SOCIETE TOULONNAISE DE PATRONAGE
CONTRE LE DANGER MORAL**

**455, boulevard Jules Michelet
BP 1414
83056 TOULON CEDEX**

**SIRET : 838 167 823 00015
RNA : W832013819**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2025

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis de la poursuite d'une conventions passées au cours de l'exercice précédent à soumettre à l'approbation de l'assemblée en application des dispositions de l'article L 612-5 du code de commerce.



Convention de trésorerie

Association concernée : AEP BON ACCUEIL

Dirigeant concerné : Monsieur GAXOTTE Alain, en sa qualité de président de l'association

Nature et Objet : En date du 10 septembre 2019, et en raison de leur but commun et des relations étroites qu'elles entretiennent, afin de résoudre une difficulté ponctuelle de trésorerie, l'association SOCIETE TOULONNAISE de PATRONAGE contre le DANGER MORAL accepte de réaliser des avances et prêts au profit de l'association AEP BON ACCUEIL, ce pour des montants jugés raisonnables et non disproportionnés au regard de sa propre situation financière, soit relatifs à des fonds associatifs libres. Les montants avancés, laissés à l'appréciation du président devant faire l'objet d'une ratification ultérieure par l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Durée du contrat : La convention est conclue pour une durée d'une année et renouvelable par tacite reconduction, sans pouvoir excéder une durée totale de 10 ans et peut être dénoncée par lettre recommandée à tout moment moyennant un préavis de 1 mois.

Modalités : De convention expresse et d'une façon générale, les prêts et avances consentis ne seront pas rémunérés.

Le solde des avances et prêts à la clôture de l'exercice s'élève à 261 467,21 euros.

A Toulon,
Le 28 novembre 2025

Pour la SARL FDA
Frédéric DE ANGELIS
Commissaire aux comptes

